

SOUS-CRITÈRE 2.1

PROGRAMME DE FORMATION – CATÉGORIE AM

Option cyclomoteur

POUR QUI ?

La formation est destinée aux élèves d'au moins 14 ans qui souhaitent se former à la conduite d'un cyclomoteur ou d'un scooter de 50 cm³ au plus.

POUR QUELS VÉHICULES ?

Permis AM	Option cyclomoteur	Option quadricycle léger
Âge	14 ans	14 ans
Nombre de roues	2 roues (cyclomoteur) ou 3 roues (tricycle)	4 roues (quadricycle léger)
Définition	L1e, L2e	L6e
Vitesse	45 km/h maximum	45 km/h maximum
Cylindrée ou puissance	50 cm ³ ou 4 kW	50 cm ³ ou 4 kW
Poids à vide	—	350 kg maximum

L'auto-école ASPHALTE propose uniquement l'**option cyclomoteur**.

CONTENU ET DURÉE DE LA FORMATION

La formation dure **8 heures** et s'organise en quatre séquences :

- Séquence 1 : sensibilisation aux risques et théorie (1 h)
- Séquence 2 : formation pratique hors circulation, sur plateau (3 h)
- Séquence 3 : formation pratique en circulation (3 h)
- Séquence 4 : bilan (1 h), en présence obligatoire d'au moins un parent

Par souci de qualité de formation, l'auto-école ASPHALTE a fait le choix de cette répartition : 1 heure de théorie, 3 heures de plateau, 3 heures de circulation et 1 heure de bilan.

Séquence 1 – Sensibilisation aux risques et théorie (1 h)

- Les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules
- La vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage)
- Échanges sur les comportements face à la vitesse
- Échanges sur les situations vécues lors de la conduite en circulation

Séquence 2 – Formation pratique hors circulation (3 h)

- **Les équipements et leur rôle** : le port obligatoire du casque (protection en cas de chute et de choc), le choix d'un casque adapté, son utilisation, son réglage et son entretien ; les vêtements adaptés (combinaison ou blouson en cuir ou veste épaisse, pantalon épais, bottes ou chaussures fermées et montantes, gants), qui protègent des intempéries et des chutes (brûlures) et améliorent la détectabilité de jour comme de nuit.
- **Les principaux organes du véhicule et les contrôles indispensables** : tableau de bord (compteurs, voyants, témoins) ; éclairage (propreté, fonctionnement des feux avant chaque départ, réglage de la

hauteur du projecteur) ; freins (usure, réglage du câble ou niveau de liquide selon le type de freins) ; pneumatiques (pression, flancs) ; chaîne (tension, graissage) ; huile moteur (emplacement, niveau, appoint) ; batterie (branchement, dangers propres aux véhicules électriques) ; carburant (emplacement, niveau) ; présignalisation en cas de panne.

- **La maîtrise du véhicule hors circulation** : position de conduite (bras, dos, jambes, pieds, mains) et réglage des rétroviseurs ; mise en marche, démarrage et arrêt ; équilibre et stabilité en ligne droite, avec et sans passager ; ralentissement, freinage et immobilisation ; tourner à droite et à gauche, virages et demi-tours (importance du regard), avec et sans passager ; manœuvres de freinage et d'évitement.

Séquence 3 – Formation pratique en circulation (3 h)

Pour chaque compétence, le formateur insiste sur l'utilité et le respect de la règle, sur la prise d'information, la communication et le partage de la route avec les autres usagers, et sur la prise de conscience des risques. Compétences travaillées :

- **Démarrer le cyclomoteur**, que le véhicule soit déjà ou non dans la circulation : avertir de son intention, s'insérer en sécurité, prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu.
- **Ralentir et immobiliser le cyclomoteur** : freinage et maintien de la stabilité, arrêt et départ en circulation (feux, stop...), ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter.
- **Rechercher les indices utiles** : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.
- **Adapter l'allure** à ses capacités, aux possibilités du véhicule, à la signalisation, à la réglementation et aux situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...).
- **Apprécier et maintenir les distances de sécurité** latérales et longitudinales en toutes circonstances.
- **Négocier un virage.**
- **Choisir sa position sur la chaussée** en ligne droite, en virage, en croisement ou en dépassement, en tenant compte de la signalisation verticale et horizontale et des particularités des autres véhicules, notamment des véhicules lourds (gabarit, angles morts...).
- **Franchir les différents types d'intersections** : détecter et identifier l'intersection, évaluer la visibilité, adapter sa vitesse, respecter les règles de priorité, s'arrêter le cas échéant et repartir, dégager l'intersection.
- **Changer de direction** : se placer, tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment des véhicules lourds, adapter sa vitesse, respecter les règles de priorité, dégager l'intersection.

Séquence 4 – Bilan (1 h)

La formation se termine par un bilan d'une heure en salle avec l'enseignant. La présence d'au moins un parent est obligatoire.

À L'ISSUE DE LA FORMATION

Une attestation est remise à l'élève. Elle permet de conduire un véhicule de la catégorie AM pendant quatre mois ; au-delà, l'élève doit être titulaire du permis AM.

La durée et le programme de formation peuvent être adaptés en fonction de l'évolution et des capacités d'apprentissage de la personne.